



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 décembre 2007

**PRESIDENT :** Monsieur Etienne PINTE

**Sont présents :**

M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER (pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER),  
M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de M. Jean-Claude BOSONNET), Mme Monique LE SAINT,  
M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER,  
M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON,  
Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE,  
M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX  
(pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Robert DUCHATEL (représentant de M. Hervé HOCQUARD),  
M. Alain-Louis MIE (représentant de M. Alain RUBY), M. Claude BANCILHON (pouvoir de  
M. Thierry LEGIRET),  
M. Alain FONTAINE (à partir de la délibération n° 2007.12.09); M. Gérard MEZZADRI,  
M. Jean Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

**Absents excusés :**

M. Hervé HOCQUARD, représenté par M. Robert DUCHATEL,  
M. Alain RUBY, représenté par M. Alain-Louis MIE,  
M. Georges DUTRUC-ROSSET,  
M. Jean-Marc LE RUDULIER, pouvoir à M. Daniel MERTIAN de MULLER,  
M. Jean-Claude BOSONNET, pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,  
M. Edmond GRONDIN, pouvoir à M. Gérard DALLIOUX,  
M. Thierry LEGIRET, pouvoir à M. Claude BANCILHON,

Secrétaire de séance : M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 28 novembre 2007

Date d'affichage de la convocation : 28 novembre 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 32

**N° de l'ordre du jour :**

**2007.12.10 : Règlement de collecte des déchets**

□ **M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.**

Afin d'encadrer les dispositions relatives au service de collecte des déchets, notamment les règles de tri et de présentation des déchets, un règlement de collecte est proposé aux communes de Versailles Grand Parc en pièce jointe.

Ce document simple et complet présente, pour les onze communes de Versailles Grand Parc, le matériel mis à disposition des usagers (particuliers ou professionnels), les types de déchets collectés, les règles de présentation des déchets à la collecte.

Il encadre également l'utilisation des bacs, de certains sacs et présente la liste précise des déchets relevant du service assuré par la communauté de communes Versailles Grand Parc.

Pour application du pouvoir de police du maire, les communes devront reprendre ce règlement sous forme d'un arrêté municipal.

Après avoir entendu le rapporteur,

Le conseil communautaire,

1. *approuve les termes du règlement de collecte des déchets,*
2. *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le règlement et tout document s'y rapportant.*

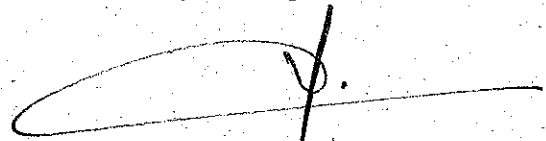
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 32

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,



**Pascal Guéant**  
**Directeur général des services**

